

MASTER 2

MENTION : DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE & DROIT DU NUMÉRIQUE

PARCOURS : DROIT DE LA CRÉATION ET NUMÉRIQUE

MASTER PROFESSIONNEL

Rattaché à l'Institut Droit, Création, Communication et Innovation de la Sorbonne

PRESENTATION

Le Master 2 Droit de la création et numérique (DCN) est issu de l'une des premières formations spécialisées créées en France, dès 1989.

Il s'inscrit dans l'offre de formation de l'Ecole de Droit de la Sorbonne au titre de la mention Droit de la propriété intellectuelle et de la mention Droit du numérique.

Il forme des juristes de haut niveau, spécialisés en propriété littéraire et artistique et en droit du numérique, rompus à l'analyse des techniques de l'information et de la communication. Les étudiants reçoivent des enseignements de qualité par des universitaires et professionnels français et étrangers ainsi que des enseignements techniques. Ils participent à des colloques, conférences, séminaires ainsi que divers temps forts lors de rencontres avec des entreprises et autorités publiques, tout au long de l'année universitaire.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les étudiants disposent de solides connaissances théoriques en droit de la propriété littéraire et artistique et en droit du numérique, d'une vision internationale des problématiques actuelles, et d'une expérience pratique avec une capacité d'appréhension d'un travail de recherche.

DEBOUCHES

Les débouchés sont nombreux :

- avocats dans des cabinets spécialisés ou des départements IP/IT, • juristes d'entreprise, notamment dans les secteurs des médias, de l'économie numérique, des opérateurs de télécommunication, chaînes de télévision, stations de radios, éditeurs
- juristes dans des établissements à caractère culturel, des associations ou sociétés de gestion de droits,
- juristes auprès d'organismes publics, collectivités territoriales, ministères. Le master jouit en outre d'un important réseau d'anciens en raison de son âge (30 ans) et de sa réputation.

Certains anciens sont désormais directeurs juridiques des entreprises les plus importantes du secteur ou avocats responsables de l'IP/IT des plus grands cabinets mondiaux

COMMENT CANDIDATER ? : DEUX PROCEDURES SELON VOTRE SITUATION

1. Vœux M1 – M2

La procédure des vœux est réservée aux étudiants de la mention droit de la propriété intellectuelle du département des masters de droit privé.

Du 24 mars au 02 mai 2025

" Procédure dématérialisée accessible via l'ENT : <https://voeuxm2.univ-paris1.fr>

2. Candidatures

Formation initiale : 02 au 20 mai

Procédure dématérialisée sur : <https://ecandidat.univ-paris1.fr>

PROFIL REQUIS DES CANDIDATURES

Etude sur dossier, l'étudiant doit être titulaire d'un master 1 en Droit du numérique, Propriété intellectuelle ou Droit privé.

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Célia ZOLYNSKI
Professeure des Universités

12, place du Panthéon
Bureau 301
75005 PARIS

m2-dcn-prive.eds@univ-paris1.fr

Tel : 01.44.07.78.57



M2 Droit de la création et numérique

Intitulé des cours		Volume horaire		Evaluation	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3					
UE fondamentale 1				8	11
Cours obligatoire	Propriété intellectuelle et -systèmes et algorithmiques	30		5	7
Cours obligatoire	Droit de l'intelligence artificielle	15		3	4
UE 2 d'application 1				4	8
Cours obligatoire	Contrat et -propriété intellectuelle	10		2	4
Cours obligatoire	Procédures judiciaires, contentieux et propriété intellectuelle	10		2	4
UE d'ouverture 1				11	11
Cours obligatoire	Anglais de spécialité	0	30	3	3
Cours obligatoire	Numérique et droit de la concurrence	15		3	3
Cours obligatoire	Numérique et droit des obligations	15		3	3
Cours obligatoire	Initiation technique (données, systèmes algorithmiques)	10		2	2
Bonification				0	0
Cours optionnel	Bonification langue				
Volume horaire étudiant		105	30		
Semestre 4					
UE fondamentale 2				9	9
Cours obligatoire	Propriété intellectuelle et services numériques	30		5	5
Cours obligatoire	Propriété littéraire et artistique appliquée (édition musicale, édition littéraire, jeux vidéos)	20		4	4
UE internationale				6	6
Cours obligatoire	Droit américain des propriétés intellectuelles et du numérique	10		2	2
Cours obligatoire	Droit international-de la propriété intellectuelle et du numérique	20		4	4
UE de professionnalisation				15	15
Cours obligatoire	Numérique et pratique contractuelle spécialisée (contrats informatique et services numérique)	10		2	2
Cours obligatoire	Droit des données personnelles	15		3	3
Cours obligatoire	Droit de la presse	8		2	2
Cours obligatoire	Projets collectifs : libertés fondamentales, propriété intellectuelle et numérique		30	3	3
Cours obligatoire	Stage 2 mois minimum		VAL		
Cours obligatoire	Mémoire de recherche			5	5
Volume horaire étudiant		113	30		
Volume horaire annuel étudiant		218	60		